

RENTRÉE 2019

NOUVEAU COLLÈGE
FRANÇOISE-HÉRITIER
NOISY-LE-SEC

PRIORITÉ COLLÈGES !
ICI, NOUS CONSTRUISONS
L'AVENIR DE NOS ENFANTS

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

BIENVENUE AU COLLÈGE FRANÇOISE-HERITIER



Stéphane Troussel,
Président du Conseil
départemental de la
Seine-Saint-Denis

Depuis plusieurs années, le Département a fait un choix : **celui de mettre l'Éducation au cœur de ses priorités**. C'est l'une des marques de fabrique **des choix d'avenir ambitieux de la Seine-Saint-Denis**.

Nous construisons plus qu'ailleurs, **entre 2010 et 2020, le Département sera passé de 120 à 130 collèges** accueillant chacun entre 500 et 800 élèves. Pour la seule rentrée 2019, avec Emmanuel Constant Vice-Président en charge des collèges, nous inaugurons 6 établissements neufs ou reconstruits, dont le collège Françoise-Héritier. Les deux plans massifs d'investissement d'1,3 milliard d'euros menés depuis 2010, visent à offrir le meilleur aux jeunes de Seine-Saint-Denis car **la qualité des bâtiments scolaires est aussi un signe de respect et d'attractivité pour les collégien.ne.s, leurs familles et la communauté éducative**.

Sur notre territoire, nous investissons également chaque année **7 M€ pour des activités éducatives innovantes et reconnues** : artistes en résidence, éducation aux médias, voyages avec Odyssées Jeunes, projets sportifs notamment dans l'optique des Jeux Olympiques 2024, découverte des métiers, ou actions de prévention,...

Les collégien.ne.s de Noisy-le-Sec ont eu la chance en cette rentrée 2019 de découvrir un établissement neuf, qui porte le nom d'une grande sociologue et femme de lettres. C'est aussi un choix de la Seine-Saint-Denis d'avoir permis d'augmenter la place des femmes dans les noms d'établissements publics, même s'il reste du travail pour parvenir à l'égalité.

Alors bienvenue au collège Françoise-Héritier, bienvenue à tou.te.s les élèves qui vont apprendre dans ces nouveaux locaux, bienvenue aux parents qui participeront à la vie de l'établissement, et bienvenue aux agent.e.s techniques et à toute l'équipe éducative, qui j'en suis sûr apprécieront les conditions d'encadrement idéales et nécessaires au bien-être de tou.te.s.



UN COLLÈGE RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

Des plantations de végétaux dans la cour du collège permettent d'aérer un environnement relativement dense. Soucieux des enjeux écologiques, le collège s'inscrit dans une démarche de Haute qualité environnementale avec la récupération et la réutilisation des eaux pluviales et l'intégration de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'établissement.



DES ESPACES PARTAGÉS PROPICES À LA RÉUSSITE DE TOUS



Le collège, d'une capacité de 700 élèves, propose des espaces partagés composés d'une salle polyvalente de 120 m², d'une salle d'exposition de 60 m² et d'un espace parents. Ces lieux sont dédiés à la mise en valeur des travaux d'élèves, la réalisation d'expositions temporaires en lien avec les partenaires extérieurs (musées, associations, artistes indépendants, etc.) et à l'accueil des parents d'élèves.

Ce pôle espaces partagés comprend également les équipements sportifs. Il est parfaitement intégré à l'établissement et également ouvert sur la ville, disposant d'un accès indépendant depuis la rue Lamartine qui permet une utilisation en dehors des heures d'ouverture du collège.



UN PÔLE SPORTIF EXCEPTIONNEL

Le nouveau collège dispose d'un plateau sportif extérieur couvert de 800 m², une salle EPS de 360 m² et des vestiaires associés sur une surface totale de 240 m².



L'ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE AUPRÈS DES ÉLÈVES

Huit agent·e·s techniques assurent quotidiennement auprès des collégien·ne·s des missions d'accueil, de restauration et d'entretien de l'établissement.



MARC-ANDRÉ GASNIER

Chef d'établissement
du collège Françoise-Héritier
de Noisy-Le-Sec

Ouvrir un collège, c'est ouvrir une fenêtre sur le monde. De plus, ouvrir un collège Françoise Héritier, femme d'esprit et de savoir, ne peut donner à ce projet qu'une haute ambition en termes de savoirs et de compétences. C'est cette ambition qui nous a portés pour accueillir les élèves le 2 septembre 2019, et c'est elle encore qui nous guidera vers ce qui nous anime, donner à tous nos élèves les moyens de leur liberté : liberté de choisir une orientation, liberté d'élaborer sa pensée, liberté de se construire en tant que femme ou homme libre du XXI^e siècle.

Tous les acteurs de cette entreprise ont été à la hauteur de l'enjeu et je tiens ici à les en remercier : Le Département, grâce à son investissement dans un bâtiment moderne et lumineux, les agents de l'État et des collectivités de par le soin apporté à leur travail et le dynamisme qui fut le leur et toute l'équipe éducative et pédagogique pour son enthousiasme et son professionnalisme. Je souhaite donc à tous les élèves de vivre leurs années collège de manière pleine et heureuse et d'y trouver le plaisir que tout apprenant doit avoir dans un établissement d'enseignement.



UN COLLÈGE TOUT NUMÉRIQUE

Le collège, couvert en WiFi et relié au réseau très haut débit, est notamment équipé de :

- 92 ordinateurs fixes
- 25 ordinateurs portables
- 32 tablettes tactiles
- 33 vidéoprojecteurs interactifs

Tous les élèves et les parents ont accès à l'espace numérique de travail (ENT) pour suivre l'actualité du collège, les notes et échanger avec les enseignant·e·s.

LE CENTRE DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE

Animé et organisé par un·e professeur·e documentaliste, le centre de connaissances et de culture propose aux élèves des ressources documentaires et numériques et développera, aussi, leur autonomie avec la mise à disposition de 3 salles de travail en groupe réduit.



LA RESTAURATION SCOLAIRE

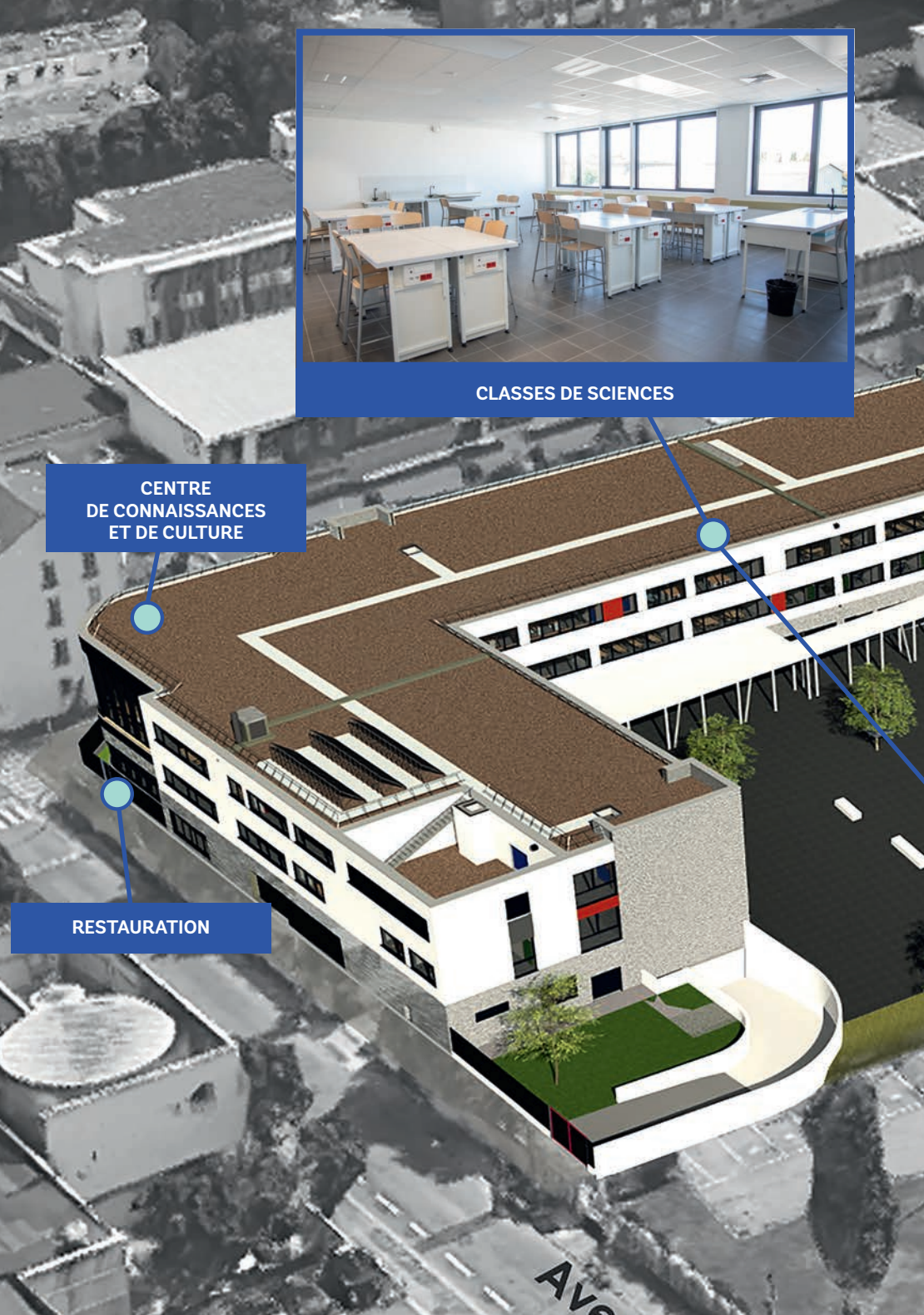
Pour déjeuner, les élèves disposent d'une salle de restauration de 253 m² pouvant accueillir 400 demi-pensionnaires. Le collège est aussi équipé d'un office de réchauffage.

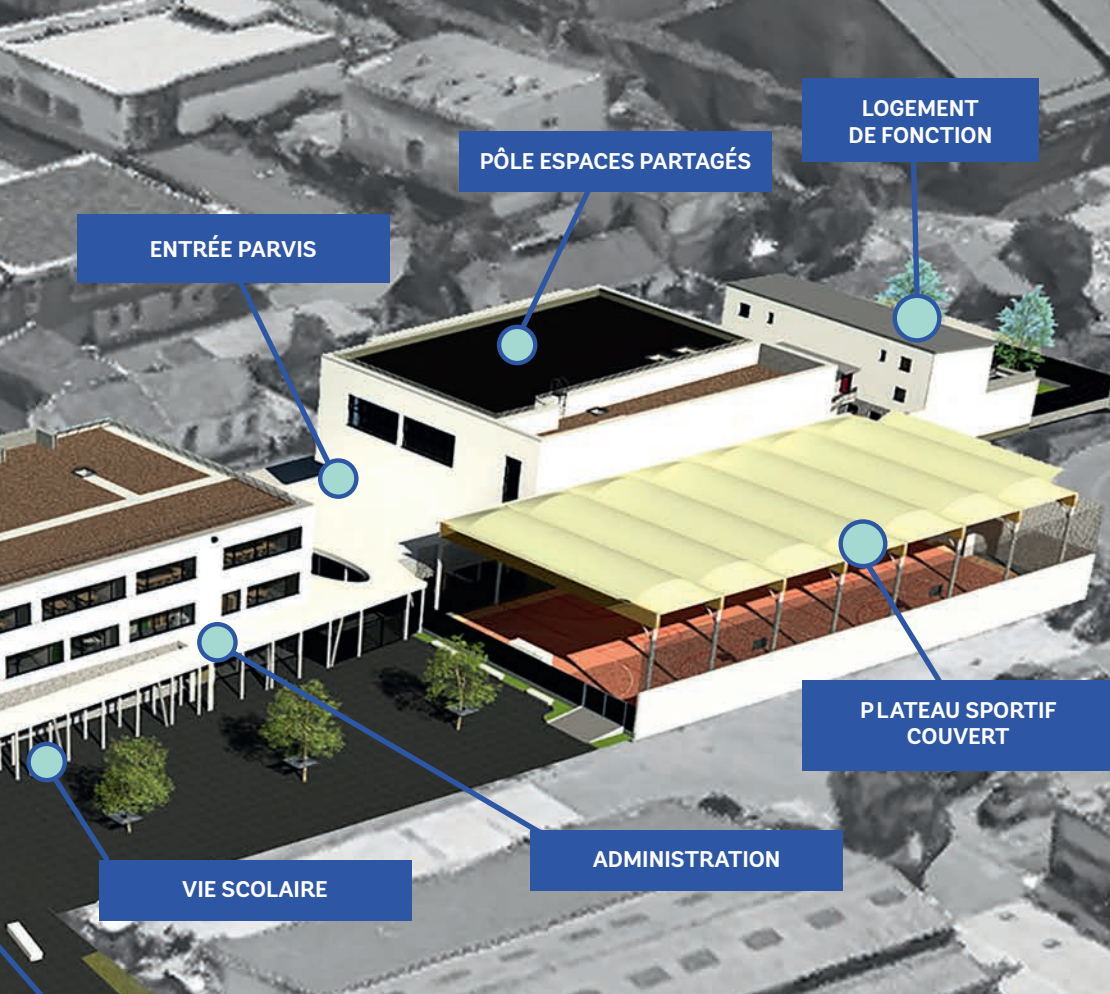


CLASSES DE SCIENCES

CENTRE
DE CONNAISSANCES
ET DE CULTURE

RESTAURATION





LOGEMENT
DE FONCTION

PÔLE ESPACES PARTAGÉS

ENTRÉE PARVIS

PLATEAU SPORTIF
COUVERT

ADMINISTRATION

VIE SCOLAIRE

CLASSES D'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE



PRIORITÉ COLLÈGES !

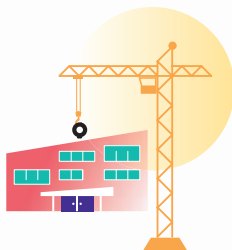
ICI, NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS



640

MILLIONS D'EUROS

investis entre 2015 et 2020 dans la construction
et la rénovation des collèges



10

NOUVEAUX COLLEGES

construits entre 2010 et 2020,
le Département passe
de 120 à 130 établissements



+ de 7

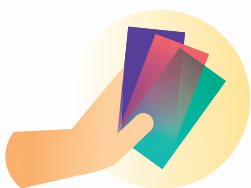
MILLIONS D'EUROS

consacrés aux 80 parcours culturels,
sportifs, voyages scolaires,...

3

AIDES DÉPARTEMENTALES DIRECTES AUX FAMILLES

Chèque réussite de 200 euros pour
les élèves de 6^e, subvention Imagine R,
aide à la restauration



100%

DES COLLÈGES

équipés en outils numériques

4,5

MILLIONS DE REPAS

servis chaque année dans les cantines

+ de 1300

AGENT·E·S TECHNIQUES

qui assurent l'accueil, l'entretien
et la restauration dans les collèges

